

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 141 (2020)
Heft: 3

Rubrik: Billet de la présidente

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Chers membres, chers abonnés,

L'apiculture évolue au même rythme que notre société et les pratiques, lois, règlements, traitements validés aujourd'hui sont différents de ceux d'hier et probablement dépassés demain. Comme dans toute profession, on se doit de mettre ses connaissances à jour, de se perfectionner. Certes si 95 % des apiculteurs pratiquent cette passion à titre de hobby, il est toutefois nécessaire de rappeler que l'apiculture fait partie intégrante de l'agriculture et que tous les documents officiels en vigueur se doivent d'être respectés.

La nouvelle politique agricole 22 + et les accords commerciaux de libre-échanges avec le Mercosur sont des enjeux importants également pour les apiculteurs. La commission de politique extérieure du Conseil des Etats a rejeté par 9 voix contre 2 une initiative parlementaire jurassienne qui demandait d'exclure les produits agricoles de ces accords. Dans le cadre de la politique agricole 22 +, toutes les ordonnances, lois, règlements ainsi que les conditions-cadres de subventions sont revus et les critères d'obtention de ces nouveaux soutiens financiers sont très pointus.

Afin de pouvoir défendre les intérêts de l'apiculture, ceci pour le bien de nos abeilles, il est impératif d'être soudés, de collaborer, de travailler ensemble afin de relever ces nouveaux défis.

Lorsque j'ai pris la présidence de la SAR, mon but principal a été d'unir les différentes sensibilités apicoles dans le respect de chacun et chacune et de travailler avec nos collègues de BienenSchweiz, de la FTA et du SSA. Ce travail représente un investissement et une disponibilité importants. Afin de pouvoir répondre à toutes ces attentes, j'ai en 2016 réduit mon activité professionnelle. En effet mes différents engagements pour la SAR représentent un taux d'occupation de 40 %. En ce début d'année, ceci après mûre réflexion et suite à différents événements survenus en 2019, j'ai décidé de recentrer mes activités au niveau régional et de remettre le poste de présidence SAR.

Je remercie vivement toutes les personnes qui m'ont soutenue durant toutes ces années. J'ai durant mon parcours de présidente eu la chance de côtoyer de belles personnes, j'en garde d'agréables souvenirs.

Je vous souhaite à toutes et à tous beaucoup de plaisir dans la suite de votre engagement en faveur des abeilles.

Sonia Burri-Schmassmann